

# Testez le transport à la demande en vallée de Chevreuse

Depuis lundi, le transport à la demande a fait son arrivée dans la Vallée de Chevreuse. Entre bus et voiture solo, voici une solution alternative à vos déplacements.

« Avec un habitat peu dense et des petits villages éloignés les uns des autres, les lignes de bus régulières ne peuvent pas assurer une fréquence et un maillage suffisant pour répondre aux besoins des habitants. Pas assez de bus aux heures de pointes et presque aucun aux heures creuses, des hameaux isolés peu desservis. Et pour la collectivité, difficile de financer des bus réguliers lorsqu'il y a très peu de fréquentation », voici le constat que faisait, il y a encore peu, le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse.

## Comment ça marche ?

Une problématique qui pourrait être bientôt résolue grâce au transport à la demande imaginé par la communauté de communes et le transporteur Savac. Approuvé par la Région (qui financera le programme), via Île-de-France Mobilités, il est opérationnel depuis lundi 31 août.

Le service fonctionne uniquement sur réservation, de 30 jours



Plan des communes desservies. © IDF Mobilités

à l'avance à 20 minutes avant le départ, du lundi au vendredi de 7h à 19h45.

En heures de pointe, de 7h à 9h30 et de 16h30 à 19h45, le passager est pris en charge à l'arrêt de bus le plus proche de chez lui dans les communes de Saint-Lambert-des-Bois, Milon-la-Chapelle, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevois, Chevreuse, Saint-Forget, Dampierre-en-Yvelines et Senlisse. Il est emmené à la gare du RER B de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Il peut également être déposé à l'un des arrêts desservant la ligne 39-17 qui conduit vers la gare transilien de La Verrière.

En heures creuses, de 9h30 à 16h30, le passager est pris en charge à l'arrêt de bus des mêmes communes (Saint-Lambert-des-Bois, Milon-la-Chapelle, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevois, Chevreuse, Saint-Forget, Dampierre-en-Yvelines et Senlisse) et de Boullay-les-Troux et



Le transport à la demande sera effectué via des véhicules pour 6 passagers. © Parc naturel régional

## Des voitures électriques

Le transport à la demande sera effectué via des véhicules pour 6 passagers. Les six véhicules affrétés par la Savac, le transporteur historique de la région, seront 100 % électrique.

En phase d'expérimentation pendant deux ans, le TAD pourra évoluer tout au long de l'année selon les remontées du terrain.

« Ce transport est la solution que nous attendions depuis longtemps. Il va permettre de désenclaver nos villages et permettre par

exemple aux jeunes de se rendre à un point à un point B facilement ! Il est essentiel que les habitants soient au courant et que l'amorce prenne pour encore développer le TAD », souligne Anne Grignon, nouvelle présidente de la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Florence Chevalier

▲ Pour réserver : <https://tad.idfmobilités.fr/vallée-de-chevreuse/> ou au 09 70 80 96 63 du lundi au vendredi de 9h à 18h.